

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TROYES - 1001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/07/2025 - 4082 - 1995 B 00297 - 402 091 938 - 3 PROTECTION

①

BILAN - ACTIF

n° 2025/4082
Copie certifiée conforme

Régime fiscal N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : SASU 3 PROTECTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 41 Rue Fontaine Saint Martin		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 4 0 2 0 9 1 9 3 8 0 0 0 4 1		Néant ☐ *				
		Exercice N, clos le. 31122024				
		N-1 31122023				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	18 255	
		Fonds commercial (I)	AH	AI	881 868	881 868
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC		
		Constructions	AP	AC	411 090	381 563
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	21 912	21 390
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	90 263	83 374
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	4 265	4 265
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG	1 000	1 000
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	24 588	24 588
TOTAL (II)		BJ	BK	1 453 241	504 583	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	157 147	157 147
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 014 076	71 563
		Autres créances (3)	BZ	CA	151 539	151 539
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	29 269	29 269
		Disponibilités	CF	CG	145 748	145 748
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	7 006	7 006
TOTAL (III)		CJ	CK	1 504 785	71 563	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	2 958 026	576 146	
	Renvois (1) Dont droit au bail		CP	1 000		
Clause de réserve de propriété : *		Immobili- sations		Stocks :		
				Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SASU 3 PROTECTION		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :140 000.....)	DA	140 000	140 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	14 000	14 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	607 541	607 541
	Report à nouveau	DH	57 108	1 027
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	70 746	156 881
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	889 395	919 450
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		7 818
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		7 818
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 245	17 125
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	676 349	609 260
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	525 316	486 012
	Dettes fiscales et sociales	DY	288 814	229 409
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	761	1 084
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 492 485	1 342 890	
Ecart de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 381 881	2 270 157	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 492 485	1 342 351
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	705	10 123	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU 3 PROTECTION							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	1 750 458	FE		FF	1 750 458	2 146 398	
		FG	1 432 019	FH		FI	1 432 019	958 274	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 182 477	FK		FL	3 182 477	3 104 672	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		4 030	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	18 285	10 818	
	Autres produits (1) (11)					FQ	37 586	97	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 238 347	3 119 617
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	717 849	729 014	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(40 721)	(11 970)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 393 148	1 195 440	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	27 884	29 842	
	Salaires et traitements *					FY	848 989	807 445	
	Charges sociales (10)					FZ	164 699	152 322	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements* (14)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	13 997	15 919
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		6 867
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	29 686	4 176	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 155 531	2 929 054
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	82 816	190 563
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	11 192	14 828	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	11 192	14 828	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7	28 324	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	7	28 324	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	11 185	(13 496)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	94 002	177 067	

Désignation de l'entreprise SASU 3 PROTECTION				Néant ☐			
				Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	510	7 864	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 742	95 133	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	7 818	28 273	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	10 069	131 270	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	311	3 479	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	7 113	93 597	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	7 424	97 076	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	2 645	34 194	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	25 901	54 380	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 259 609	3 265 715	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 188 863	3 108 834	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	70 746	156 881	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières		HY		
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *		HP		
			{ - Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	1 303	7 933
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	7 514	3 868	
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9						
	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8						
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)			HS			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels				7 424	10 069		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Etats financiers au 31/12/2024

Annexes comptables

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes arrêtés au **31/12/2024** ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2023-08 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par un arrêté ministériel du 26 décembre 2023 modifiant le règlement de l'ANC 2014-03, dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 381 881 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 3 259 609 euros** et un total **charges de 3 188 863 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 70 746 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Immobilisations corporelles et incorporelles

En référence au règlement n° 2015-06 de l'ANC applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, le fonds de commerce inscrit à l'actif à son coût d'acquisition a fait l'objet d'un test d'évaluation à la clôture de l'exercice par comparaison à la valeur des avantages économiques futurs estimés ou par rapport à sa valeur de marché. Si l'ensemble des valeurs testées sont inférieures à la valeur nette du fonds à la date de clôture, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1er juin 2005 du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation.

Les amortissements pratiqués ont intégralement été calculés selon le mode linéaire et les durées d'amortissement, par catégorie d'immobilisations, sont les suivantes :

- Logiciels : de 1 à 3 ans
- Agencements constructions : de 10 à 15 ans
- Matériel : de 4 à 5 ans
- Installations et agencements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : de 4 à 7 ans
- Mobilier : 7 ans

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation inscrits parmi les immobilisations financières correspond au coût historique d'acquisition des titres de sociétés non consolidés.

Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'inscription à l'actif, la valeur d'utilité étant appréciée en fonction notamment des critères retenus lors de la prise de participation, de la quote-part de capitaux propres et des perspectives de rentabilité.

Stocks et en-cours

Les stocks sont constitués essentiellement de matières premières évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) à 157 147 euros au 31/12/2024.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Au **31/12/2024** aucune provision n'a été constituée.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Autres éléments

L'effectif moyen annuel 2024 s'élève à 34 personnes, toutes non cadres.

Les rémunérations des membres des organes d'administration et de direction ne sont pas supportées directement par la société car l'ensemble des membres concernés sont salariés sur la structure SAS SDI mais font l'objet d'une refacturation de prestations de services.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	900 123					900 123
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	900 123					900 123
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	411 090					411 090
	Instal technique, matériel outillage industriels	21 912					21 912
	Instal., agencement, aménagement divers	28 463					28 463
	Matériel de transport	18 363					18 363
	Matériel de bureau, mobilier	43 437					43 437
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		523 265					523 265
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	4 143		122			4 265
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	24 454		1 135			25 588
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28 597		1 256			29 853
TOTAL		1 451 985		1 256			1 453 241

--	--	--	--	--	--	--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	18 255			18 255
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 255			18 255
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	372 288	9 275		381 563
	Instal technique, matériel outillage industriels	20 663	726		21 390
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	27 791	323		28 113
	Matériel de transport	8 151	3 673		11 824
	Matériel de bureau, mobilier	43 437			43 437
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	472 331	13 997		486 328
TOTAL		490 586	13 997		504 583

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	7 818		7 818	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 818		7 818	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	88 545		16 982	71 563
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	88 545		16 982	71 563
TOTAL GENERAL		96 363		24 800	71 563

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

16 982

7 818

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.

Le risque prud'homal en cours à la clôture de l'exercice précédent est soldé et a fait l'objet d'une reprise totale de provision.

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles

Avances, acomptes sur immobilisations corporelles

Participations

Créances sur participations

Prêts

Autres titres immobilisés

Autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes

Clients et comptes rattachés

Autres créances

Capital souscrit appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

154 814

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes envers établissements de crédits

Emprunts et dettes financières divers

Avances, acomptes reçus sur commandes

Dettes fournisseurs comptes rattachés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

676 349

142 187

211 949

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	1 000	1 000	
	Autres immobilisations financières	24 588		24 588
	Clients douteux ou litigieux	95 601	95 601	
	Autres créances clients	918 475	918 475	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	151 467	151 467	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	72	72	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	7 006	7 006	
	TOTAL DES CREANCES	1 198 210	1 173 621	24 588
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice	10 000		
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	9 000		
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	705	705		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	539	539		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	525 316	525 316		
	Personnel et comptes rattachés	112 043	112 043		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 871	48 871		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	127 500	127 500		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	400	400		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	676 349	676 349		
	Autres dettes	761	761		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 492 485	1 492 485		
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 463			
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Observations

Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	881 868	La valeur du fonds de commerce est celle correspondante au prix d'acquisition et n'a pas été revalorisée depuis. Elle ne présente toutefois pas d'indices de perte de valeur.
TOTAL	881 868	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	195 688	190 689	5 000	2,62
Autres créances		2 500	(2 500)	-100,00
TOTAL	195 688	193 189	2 500	1,29

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	705	715	(9)	-1,31
Emprunts et dettes financières divers		28 306	(28 306)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	396 600	325 206	71 393	21,95
Dettes fiscales et sociales	68 664	63 530	5 134	8,08
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	465 969	417 757	48 212	11,54

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	7 006	831	6 175	+43.10
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	7 006	831	6 175	+43.10

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 400,00	100,0000	140 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 400,00	100,0000	140 000,00

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		3 182 477
Production vendue Biens		1 750 458
<i>PRESTATIONS ET FOURNITURES</i>	<i>1 750 458</i>	
Production vendue Services		1 432 019
<i>PRESTATIONS DE SERVICES</i>	<i>1 281 368</i>	
<i>LOCATIONS</i>	<i>21 640</i>	
<i>PRESTATIONS INTRAGROUPE</i>	<i>129 012</i>	
Chiffre d'affaires par marché géographique		3 182 477
Chiffre d'affaires FRANCE		3 182 477
<i>PRESTATIONS ET FOURNITURES</i>	<i>1 750 458</i>	
<i>PRESTATIONS DE SERVICES</i>	<i>1 281 368</i>	
<i>LOCATIONS</i>	<i>21 640</i>	
<i>PRESTATIONS INTRAGROUPE</i>	<i>129 012</i>	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		94 002	25 162	68 840
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		2 645	739	1 906
RESULTAT COMPTABLE		96 647	25 901	70 746

(1) après retraitements fiscaux.

Montant de l'impôt sur les sociétés net au 31/12/2024 : 25 901 euros

Dont 25 162 euros sur le résultat fiscal courant de 100 646 euros soumis à 25% d'impôt sur les sociétés.

Dont 739 euros sur le résultat fiscal exceptionnel de 2 956 euros soumis à 25% d'IS.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/12/2024

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres PLUS VALUE LATENTE SUR OPCVM	2 251
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		2 251

--	--	--

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2024

REMBST ASSURANCE	650
RFA SUR MATIERES IERES	653
TOTAL	1 303

Mission de présentation

Annexe libre

Etat exprimé en euros

- La SASU 3 PROTECTION est intégrée fiscalement à la SAS SDI depuis le 1er janvier 2014.

- Aucune provision pour dépréciation de valeurs mobilières de placement n'est à constater au 31/12/2024, il est même procédé à une réintégration fiscale de 2 251.09 euros afin de prendre en compte la plus value latente existante.

Annexe complémentaire

Etat exprimé en euros

AUTRES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENT RETRAITE

Conformément à l'article L123-13 du code de commerce, l'entité a procédé à l'évaluation des indemnités de fin de carrière.

L'engagement a été calculé de façon actuarielle en retenant un départ à l'initiative du salarié et les paramètres suivants :

- Convention collective : Indemnité légale
- Age de départ en retraite supposé : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.38%
- Taux de charges sociales : 20.50% pour les non cadres
- Table de mortalité : TG 05
- Méthode d'évaluation : prospective avec application des recommandations ANC 2021

L'engagement total s'élève à 4 344 € au 31/12/2024.

Les engagements seront à verser selon la périodicité ci-dessous :

Durée de l'engagement Retraite	2024
A moins d'1 an	0 €
De 1 à 5 ans	0 €
De 6 à 10 ans	180 €
A plus de 10 ans	4 164 €
TOTAL DE L'ENGAGEMENT RETRAITE	4 344 €

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux articles R.123-198-9° et R233-14-17° du code de commerce, nous portons à votre connaissance que les honoraires des commissaires aux comptes inclus au compte de résultat s'élèvent à 13 392 €. Ces honoraires se décomposent comme suit :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal : 13 392 €

3 PROTECTION

41 Rue Fontaine Saint-Martin
10120 SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**
Exercice clos au 31/12/2024

3 PROTECTION
41 Rue Fontaine Saint-Martin
10120 SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**
Exercice clos au 31/12/2024

A l'Associée unique,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3 PROTECTION relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821.180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « Règles et Méthodes Comptables » en page 17 et « Fonds commercial » en page 25 de l'annexe aux comptes annuels, exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fonds de commerce.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des règles et méthodes comptables suivies par votre société et les informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes annuels.

Nous nous sommes assurés du bien-fondé de ces méthodes et de l'absence d'indice de perte de valeur.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

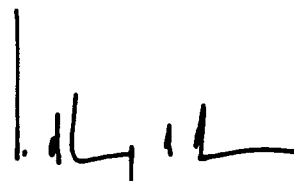
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Tourne,
Le 27 mai 2025



P/ DEIXIS,
Nicolas de Laâge de Meux
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC Grande Aquitaine

BILAN

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	18 255	18 255		
	Fonds commercial (1)	881 868		881 868	881 868
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	411 090	381 563	29 527	38 802
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	21 912	21 390	522	1 248
	Autres immobilisations corporelles	90 263	83 374	6 889	10 884
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	4 265		4 265	4 143
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	1 000		1 000	
	Autres immobilisations financières	24 588		24 588	24 454
TOTAL (II)		1 453 241	504 583	948 658	961 399
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	157 147		157 147	116 426
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 014 076	71 563	942 513	1 026 399
	Autres créances	151 539		151 539	92 082
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	29 269		29 269	29 269
	DISPONIBILITES	145 748		145 748	43 751
	Charges constatées d'avance	7 006		7 006	831
	TOTAL (III)	1 504 785	71 563	1 433 222	1 308 758
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 958 026	576 146	2 381 881	2 270 157

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 000

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	140 000	140 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	14 000	14 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	607 541	607 541
	Report à nouveau	57 108	1 027
	Résultat de l'exercice	70 746	156 881
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	889 395	919 450
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		7 818
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		7 818
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 245	17 125
	Emprunts et dettes financières divers (3)	676 349	609 260
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	525 316	486 012
	Dettes fiscales et sociales	288 814	229 409
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	761	1 084
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 492 485	1 342 890
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 381 881	2 270 157
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	70 745,91	156 881,18
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 492 485	1 342 351
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	705	10 123
	(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

31/12/2024

31/12/2023

		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	1 750 458	55,00	2 146 398	69,13
	Production vendue (Services et Travaux)	1 432 019	45,00	958 274	30,87
	Montant net du chiffre d'affaires	3 182 477	100,00	3 104 672	100,00
	Productions stockée				
	Production immobilisée			4 030	0,13
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation			10 818	0,35
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	18 285	0,57		
	Autres produits	37 586	1,18	97	
	Total des produits d'exploitation	3 238 347	101,76	3 119 617	100,48
	Achats de marchandises				
	Variation de stock			729 014	23,48
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières et autres approvisionnements	717 849	22,56	(11 970)	-0,39
	Variation de stock	(40 721)	-1,28	1 195 440	38,50
	Autres achats et charges externes	1 393 148	43,78	29 842	0,96
	Impôts, taxes et versements assimilés	27 884	0,88	807 445	26,01
	Salaires et traitements	848 989	26,68	152 322	4,91
	Charges sociales du personnel	164 699	5,18		
	Cotisations personnelles de l'exploitant			22 786	0,73
	Dotations aux amortissements et aux provisions	13 997	0,44	4 176	0,13
	Autres charges	29 686	0,93		
	Total des charges d'exploitation	3 155 531	99,15	2 929 054	94,34
	RESULTAT D'EXPLOITATION	82 816	2,60	190 563	6,14
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	11 192	0,35	14 828	0,48
	Reprises sur provisions et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES	Total des produits financiers	11 192	0,35	14 828	0,48
	Dotations aux amortissements et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	7		28 324	0,91
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	7		28 324	0,91
	RESULTAT FINANCIER	11 185	0,35	(13 496)	-0,43
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	94 002	2,95	177 067	5,70
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES	Total des produits exceptionnels	10 069	0,32	131 270	4,23
	Total des charges exceptionnelles	7 424	0,23	97 076	3,13
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 645	0,88	34 194	1,10
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE		70 746	2,22	156 881	5,05

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes arrêtés au **31/12/2024** ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2023-08 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par un arrêté ministériel du 26 décembre 2023 modifiant le règlement de l'ANC 2014-03, dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 381 881** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 259 609** euros et un total **charges** de **3 188 863** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **70 746** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Immobilisations corporelles et incorporelles

En référence au règlement n° 2015-06 de l'ANC applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, le fonds de commerce inscrit à l'actif à son coût d'acquisition a fait l'objet d'un test d'évaluation à la clôture de l'exercice par comparaison à la valeur des avantages économiques futurs estimés ou par rapport à sa valeur de marché. Si l'ensemble des valeurs testées sont inférieures à la valeur nette du fonds à la date de clôture, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1er juin 2005 du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation.

Les amortissements pratiqués ont intégralement été calculés selon le mode linéaire et les durées d'amortissement, par catégorie d'immobilisations, sont les suivantes :

- Logiciels : de 1 à 3 ans
- Agencements constructions : de 10 à 15 ans
- Matériel : de 4 à 5 ans
- Installations et agencements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : de 4 à 7 ans
- Mobilier : 7 ans

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation inscrits parmi les immobilisations financières correspond au coût historique d'acquisition des titres de sociétés non consolidés.

Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'inscription à l'actif, la valeur d'utilité étant appréciée en fonction notamment des critères retenus lors de la prise de participation, de la quote-part de capitaux propres et des perspectives de rentabilité.

Stocks et en-cours

Les stocks sont constitués essentiellement de matières premières évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) à 157 147 euros au **31/12/2024**.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Au **31/12/2024** aucune provision n'a été constituée.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Autres éléments

L'effectif moyen annuel 2024 s'élève à 34 personnes, toutes non cadres.

Les rémunérations des membres des organes d'administration et de direction ne sont pas supportées directement par la société car l'ensemble des membres concernés sont salariés sur la structure SAS SDI mais font l'objet d'une refacturation de prestations de services.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	900 123					900 123
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	900 123					900 123
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	411 090					411 090
	Instal technique, matériel outillage industriels	21 912					21 912
	Instal., agencement, aménagement divers	28 463					28 463
	Matériel de transport	18 363					18 363
	Matériel de bureau, mobilier	43 437					43 437
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	523 265					523 265	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	4 143		122			4 265
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	24 454		1 135			25 588
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28 597		1 256			29 853
TOTAL		1 451 985		1 256			1 453 241

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	18 255			18 255
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 255			18 255
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	372 288	9 275		381 563
	Instal technique, matériel outillage industriels	20 663	726		21 390
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	27 791	323		28 113
	Matériel de transport	8 151	3 673		11 824
	Matériel de bureau, mobilier	43 437			43 437
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		472 331	13 997		486 328
TOTAL		490 586	13 997		504 583

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	7 818		7 818	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 818		7 818	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	88 545		16 982	71 563
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	88 545		16 982	71 563
TOTAL GENERAL		96 363		24 800	71 563

Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		16 982 7 818
----------------------------	---	--	-----------------

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Le risque prud'homal en cours à la clôture de l'exercice précédent est soldé et a fait l'objet d'une reprise totale de provision.

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles

Avances, acomptes sur immobilisations corporelles

Participations

Créances sur participations

Prêts

Autres titres immobilisés

Autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes

Clients et comptes rattachés

Autres créances

Capital souscrit appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

154 814

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes envers établissements de crédits

Emprunts et dettes financières divers

Avances, acomptes reçus sur commandes

Dettes fournisseurs comptes rattachés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

676 349

142 187

211 949

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	1 000	1 000	
	Autres immobilisations financières	24 588		24 588
	Clients douteux ou litigieux	95 601	95 601	
	Autres créances clients	918 475	918 475	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	151 467	151 467	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	72	72	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	7 006	7 006	
	TOTAL DES CREANCES	1 198 210	1 173 621	24 588
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice	10 000		
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	9 000		
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	705	705		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	539	539		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	525 316	525 316		
	Personnel et comptes rattachés	112 043	112 043		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 871	48 871		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	127 500	127 500		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	400	400		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	676 349	676 349		
	Autres dettes	761	761		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 492 485	1 492 485		
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 463			
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	881 868	La valeur du fonds de commerce est celle correspondante au prix d'acquisition et n'a pas été revalorisée depuis. Elle ne présente toutefois pas d'indices de perte de valeur.
TOTAL	881 868	

--

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	195 688	190 689	5 000	2,62
Autres créances		2 500	(2 500)	-100,00
TOTAL	195 688	193 189	2 500	1,29

Mission de présentation

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	705	715	(9)	-1,31
Emprunts et dettes financières divers		28 306	(28 306)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	396 600	325 206	71 393	21,95
Dettes fiscales et sociales	68 664	63 530	5 134	8,08
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	465 969	417 757	48 212	11,54

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2024		31/12/2023		Variations		%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	7 006		831		6 175	743.10	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES							
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES							
TOTAL	7 006		831		6 175	743.10	



Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 400,00	100,0000	140 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 400,00	100,0000	140 000,00

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		3 182 477
Production vendue Biens		1 750 458
<i>PRESTATIONS ET FOURNITURES</i>	<i>1 750 458</i>	
Production vendue Services		1 432 019
<i>PRESTATIONS DE SERVICES</i>	<i>1 281 368</i>	
<i>LOCATIONS</i>	<i>21 640</i>	
<i>MISE A DISPOS. DE PERS.</i>	<i>129 012</i>	
Chiffre d'affaires par marché géographique		3 182 477
Chiffre d'affaires FRANCE		3 182 477
<i>PRESTATIONS ET FOURNITURES</i>	<i>1 750 458</i>	
<i>PRESTATIONS DE SERVICES</i>	<i>1 281 368</i>	
<i>LOCATIONS</i>	<i>21 640</i>	
<i>MISE A DISPOS. DE PERS.</i>	<i>129 012</i>	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		94 002	25 162	68 840
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		2 645	739	1 906
RESULTAT COMPTABLE		96 647	25 901	70 746

(1) après retraitements fiscaux.

Montant de l'impôt sur les sociétés net au 31/12/2024 : 25 901 euros

Dont 25 162 euros sur le résultat fiscal courant de 100 646 euros soumis à 25% d'impôt sur les sociétés.

Dont 739 euros sur le résultat fiscal exceptionnel de 2 956 euros soumis à 25% d'IS.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/12/2024

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres PLUS VALUE LATENTE SUR OPCVM	2 251
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		2 251

--	--

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2024

REMBST ASSURANCE	650
RFA SUR MATIERES 1ERES	653
TOTAL	1 303

Annexe libre

Etat exprimé en euros

- La SASU 3 PROTECTION est intégrée fiscalement à la SAS SDI depuis le 1er janvier 2014.

- Aucune provision pour dépréciation de valeurs mobilières de placement n'est à constater au 31/12/2024, il est même procédé à une réintégration fiscale de 2 251.09 euros afin de prendre en compte la plus value latente existante.

Annexe complémentaire

Etat exprimé en euros

AUTRES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENT RETRAITE

Conformément à l'article L123-13 du code de commerce, l'entité a procédé à l'évaluation des indemnités de fin de carrière.

L'engagement a été calculé de façon actuarielle en retenant un départ à l'initiative du salarié et les paramètres suivants :

- Convention collective : Indemnité légale
- Age de départ en retraite supposé : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.38%
- Taux de charges sociales : 20.50% pour les non cadres
- Table de mortalité : TG 05
- Méthode d'évaluation : prospective avec application des recommandations ANC 2021

L'engagement total s'élève à 4 344 € au 31/12/2024.

Les engagements seront à verser selon la périodicité ci-dessous :

Durée de l'engagement Retraite	2024
A moins d'1 an	0 €
De 1 à 5 ans	0 €
De 6 à 10 ans	180 €
A plus de 10 ans	4 164 €
TOTAL DE L'ENGAGEMENT RETRAITE	4 344 €

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux articles R.123-198-9° et R233-14-17° du code de commerce, nous portons à votre connaissance que les honoraires des commissaires aux comptes inclus au compte de résultat s'élèvent à 13 392 €. Ces honoraires se décomposent comme suit :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal : 13 392 €

3 PROTECTION
S.A.S au capital de 140.000 Euros
Siège social : 41 Rue Fontaine Saint Martin
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
RCS TROYES 402 091 938

RAPPORT DE GESTION

Le soussigné, Patrick BERGDOLL, Président de la Société 3 PROTECTION, a, en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, établi le présent rapport de gestion.

I - PRESENTATION SOMMAIRE DES COMPTES

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS 94.002 €

composé notamment :

- de produits d'exploitation 3.238.347 €

dont un chiffre d'affaires de 3.182.477 €

contre 3.104.672 € pour l'exercice précédent,

soit une progression de 2,51 %.

- de charges d'exploitation 3.155.531 €

comprenant :

717.849 € d'achats de matières premières et autres approvisionnements

(40.721) € de variation de stock (matières premières & approvisionnements)

1.393.148 € d'autres achats et charges externes

27.884 € d'impôts, taxes et versements assimilés

848.989 € de salaires et traitements

164.699 € de charges sociales

13.997 € de dotations aux amortissements sur immobilisations

29.686 € d'autres charges

- du résultat financier 11.185 €

comprenant :

11.192 € de produits financiers

7 € de charges financières

RESULTAT DE L'EXERCICE : BENEFICE 70.746 €

tenant compte :

- du résultat courant avant impôts 94.002 €

- du résultat exceptionnel 2.645 €

- de l'impôt sur les bénéfices 25.901 €

II - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

- Faits marquants de l'activité sociale : progrès réalisés - difficultés rencontrées

L'exercice 2024 se solde par une progression de l'activité de plus de 2 % qui s'est faite au détriment de la marge qui a connu une légère érosion.

Nous notons que nous sommes toujours pénalisés par les difficultés de recrutement de personnel quel que soit le poste recherché.

- Perspectives pour l'exercice en cours et l'avenir immédiat

L'objectif de ce nouvel exercice 2025 est la poursuite de la hausse de notre chiffre d'affaires par la signature de nouveaux contrats tout en améliorant notre marge et l'optimisation de notre process de recrutement.

III – INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE DE NATURE FINANCIERE ET DE NATURE EXTRA-FINANCIERE

En raison de l'activité et/ou de la taille de la Société, nous n'avons pas identifié d'indicateur clé de performance de nature financière ou de nature extra-financière nécessaire à la compréhension des affaires, des résultats ou de la situation de la Société.

IV - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

V - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant.

VI – UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Nous n'avons pas identifié d'information pertinente à vous communiquer en matière d'utilisation d'instruments financiers par la Société à des fins d'évaluation de l'actif, du passif ou encore de la situation financière et des pertes ou profits de la Société.

VII – INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

En application de l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives aux délais moyens de paiement des fournisseurs et des clients :

Exercice 2024 :

Le système d'information de la société n'a pas été en mesure d'extraire, avec suffisamment de précision, les informations relatives aux délais de règlement des fournisseurs et des clients.

VIII - PROPOSITION A SOUMETTRE A L'ASSOCIEE UNIQUE

1 - Proposition d'affectation du résultat

L'exercice écoulé se solde par un bénéfice distribuable lequel, compte tenu du « Report à Nouveau » (soit 57.108 €) et du « Résultat Net » de l'exercice (soit 70.746 €), s'élevant à 127.854 €, serait affecté en totalité au poste « Report à nouveau ».

2 – Mention faite en application des dispositions de l'article L 227-10 alinéa 4 du Code de Commerce

Il sera fait mention au registre des décisions des conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et son dirigeant.

Cette mention sera conforme à l'état ci-annexé.

IX - DIVIDENDES DISTRIBUES ANTERIEUREMENT

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis alinéa 1 du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercice social	Revenus distribués	Dont éligibles à l'abattement visé à Art. 158-3-2°	Dont non éligibles à l'abattement visé à Art. 158-3-2°
2023	100.800 €	/	100.800 €
2022	264.600 €	/	264.600 €
2021	280.000 €	/	280.000 €

X - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge la somme de 4.108 € correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même code.

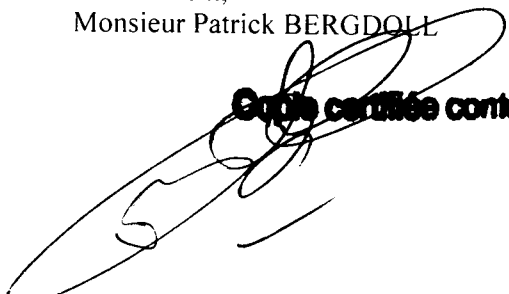
XI - ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Fait à SAINT ANDRE LES VERGERS
Le 25/06/2025

Le Président,
Monsieur Patrick BERGDOLL

Copie certifiée conforme



3 PROTECTION

S.A.S au capital de 140.000 Euros
Siège social : 41 Rue Fontaine Saint Martin
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
RCS TROYES 402 091 938

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Décisions de l'associé unique du 5 juin 2025 (Extrait)

Deuxième décision (Extrait)

L'associé unique décide que le bénéfice distribuable lequel, compte tenu du « Report à Nouveau » (soit 57.108 €) et du « Résultat Net » de l'exercice (soit 70.746 €), s'élevant à 127.854 €, sera affecté en totalité au poste « Report à nouveau ».

.....

Le Président,

Copie certifiée conforme

Monsieur Patrick BERGDOLL

